



**RAPPORT D'ACTIVITE DE  
L'EXERCICE 2014**

**Etabli en application du décret 2000-404 du 11 Mai 2000**



## INTRODUCTION GENERALE

L'exercice 2014 a été marqué par le démarrage difficile de la collecte des DDS vers un éco-organisme national, ce qui n'a pas été sans générer des difficultés de service à la limite du contentieux. Par ailleurs, l'activité économique est restée atone qui pourrait se traduire par des évolutions dans les volumes traités.

La population actualisée s'élève à **105.568** habitants en prenant en compte le recensement annuel établi par l'INSEE.

La modification de la population s'effectuant régulièrement depuis 2006, la comparaison pourra être effectuée sur une période plus courte lorsque des événements significatifs sont en mesure de compliquer l'analyse des évolutions.

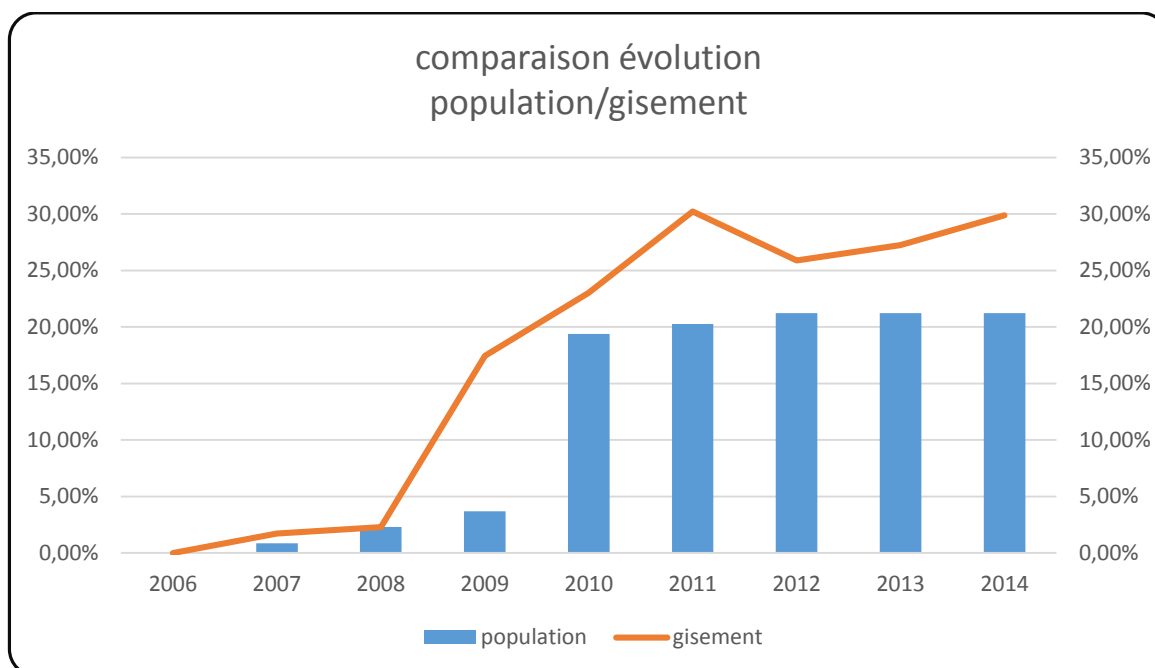
## LES ELEMENTS TECHNIQUES

### A – DONNEES GENERALES –

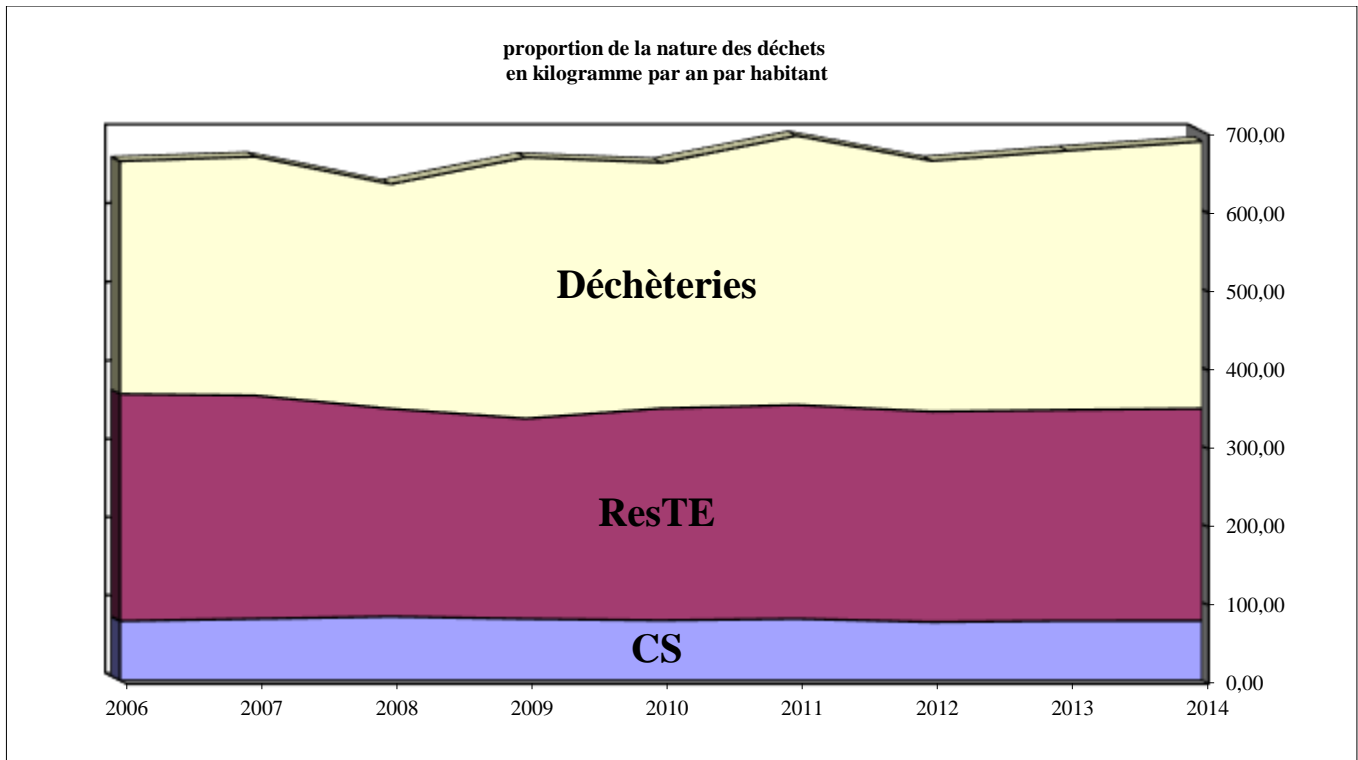
L'exercice 2014 a enregistré une hausse du gisement global des déchets ménagers traités par SRE (+1.84%), portant la production par habitant à 685.51 Kg. (74 767 Tonnes)

Si l'on se rapporte à 2006, on constate que le volume global de déchets traités par SRE a évolué de plus de 29% alors qu'entre-temps la population a cru seulement de 21.22%.

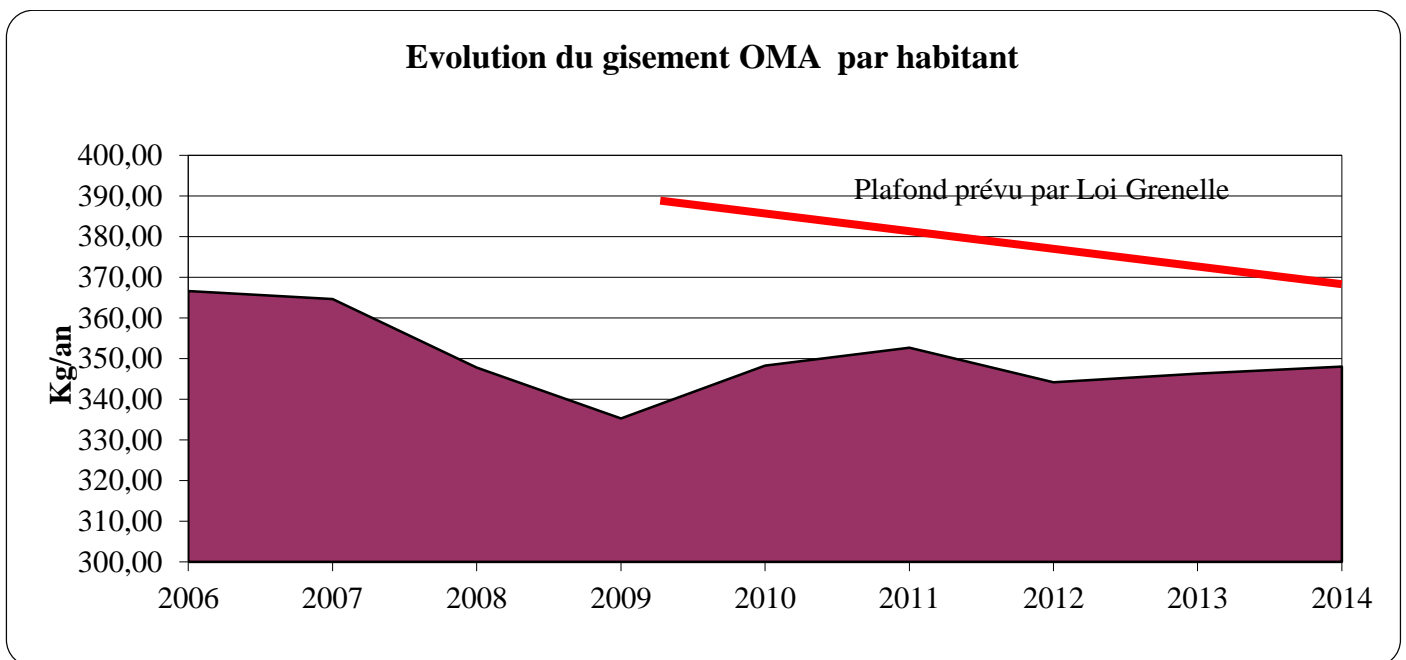
Ce phénomène est inquiétant car cela signifie que la population du syndicat produit plus de déchets chaque année, alors que la tendance devrait être à la décline. A moins que les collectivités prennent en charge de plus en plus de déchets de non ménages, ce qui n'est pas dans leur compétence.



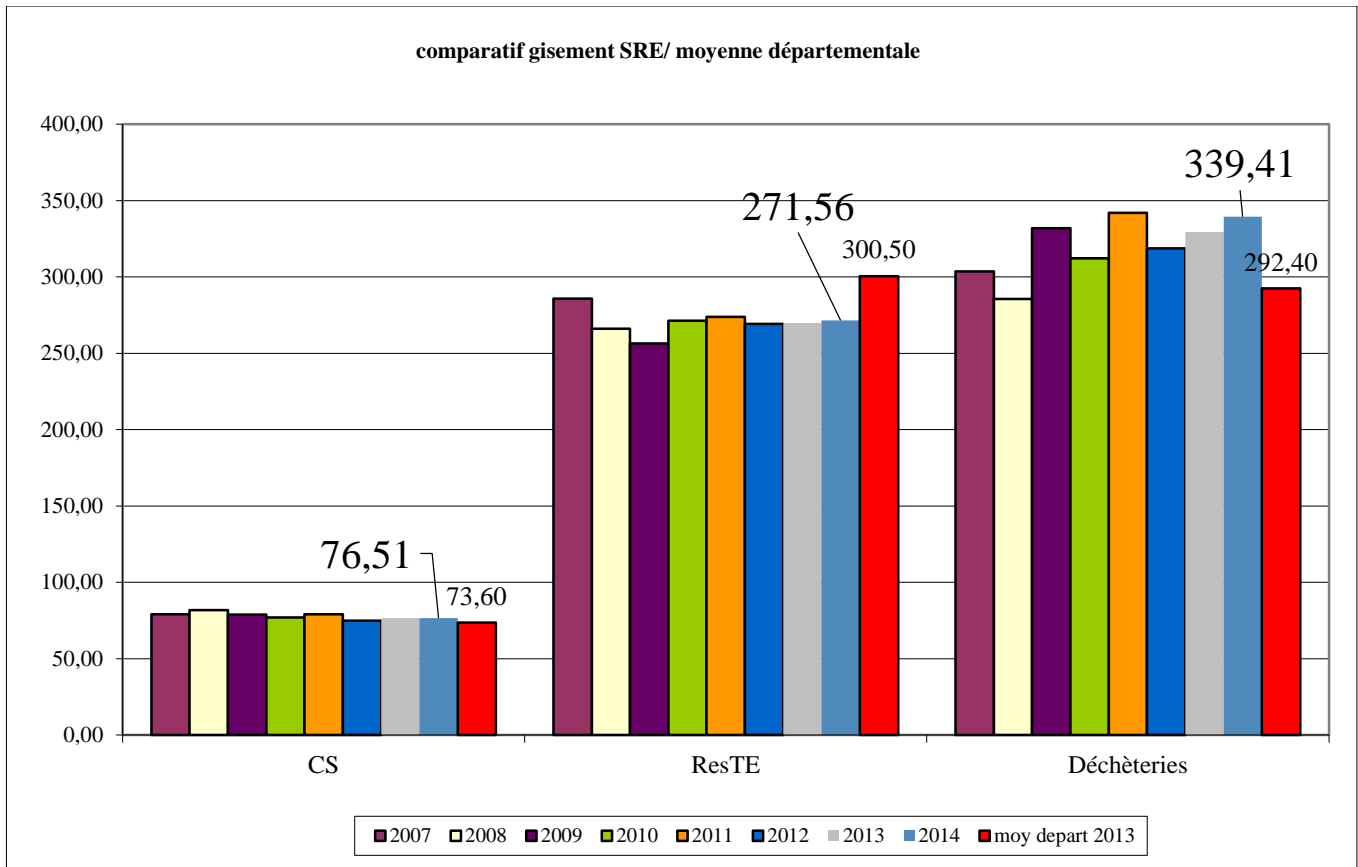
Rapporté à la production par habitant, on constate une évolution constante depuis 3 ans ; après une diminution significative les 2 années précédentes.



A noter cependant que la partie « ordures ménagères assimilées » (comprenant le RESTE et la Collecte Sélective) enregistre un taux moyen par habitant bien en deçà des objectifs du Grenelle. Néanmoins, les objectifs du futur Plan National déchets établissent une diminution de 10% des part/habitant entre 2010 et 2020. La tendance de SRE n'est, hélas pas dans cette optique.



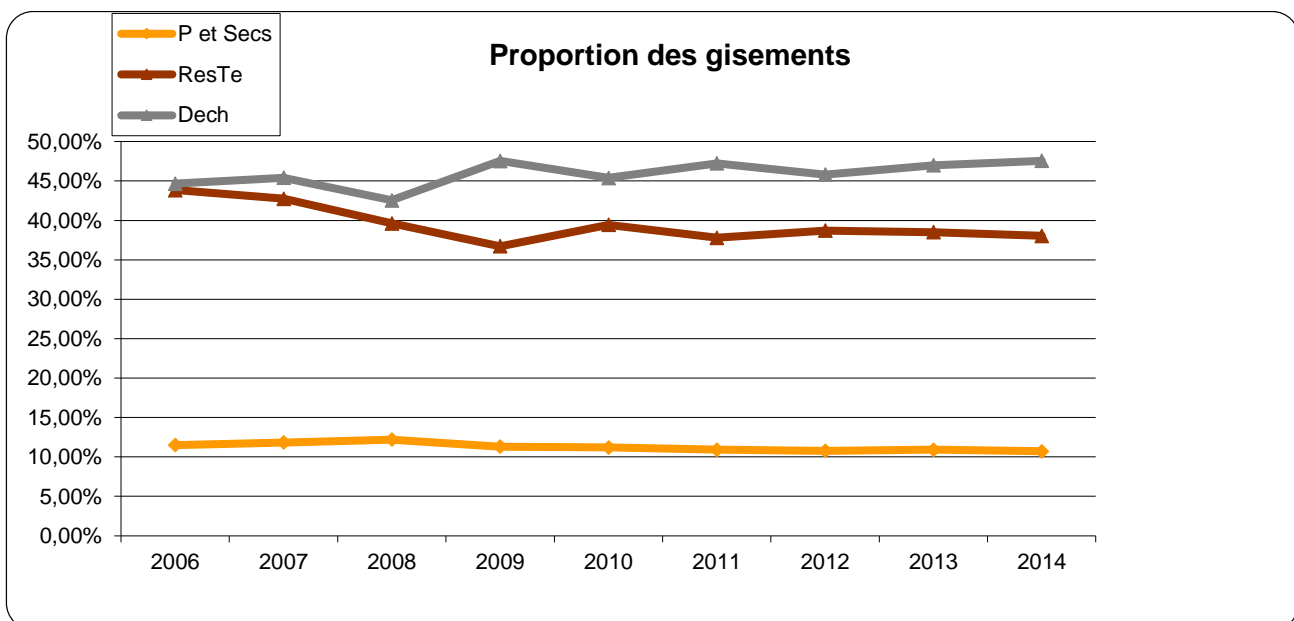
Par ailleurs, au regard de la moyenne départementale 2013, Sud Rhône Environnement continue à afficher des ratios nettement favorables mais qui ne doivent pas cacher le tassement préoccupant de la collecte sélective.



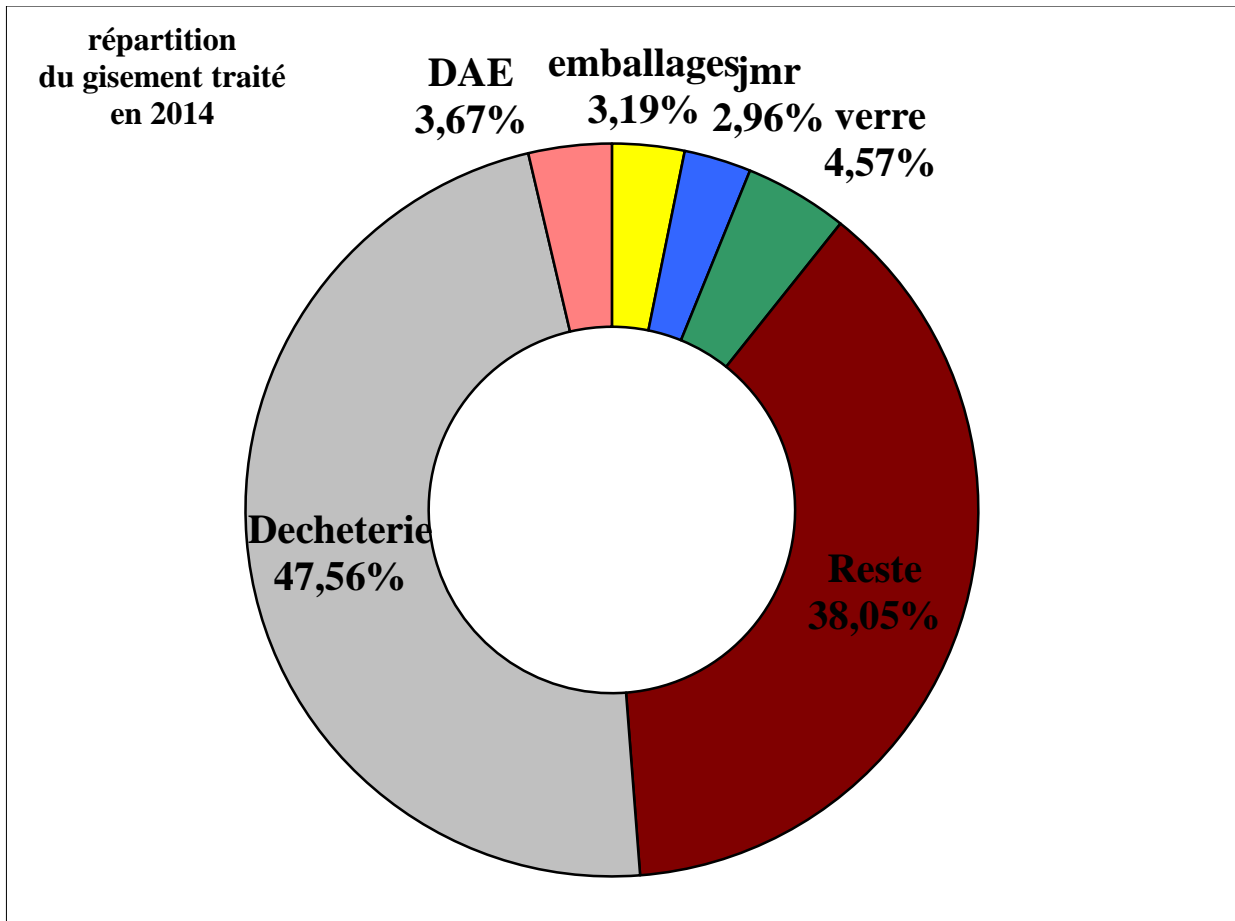
## **B – LA COMPOSITION DU GISEMENT –**

Depuis quelques années, le gisement déchèterie représente la plus grande part du tonnage traité. Cependant, ce résultat en trompe-l'œil est dû avant tout au fait que de nombreuses collectivités membres accueillent les déchets des artisans et professionnels sans les faire participer financièrement. Il est donc impossible de les extraire des données.

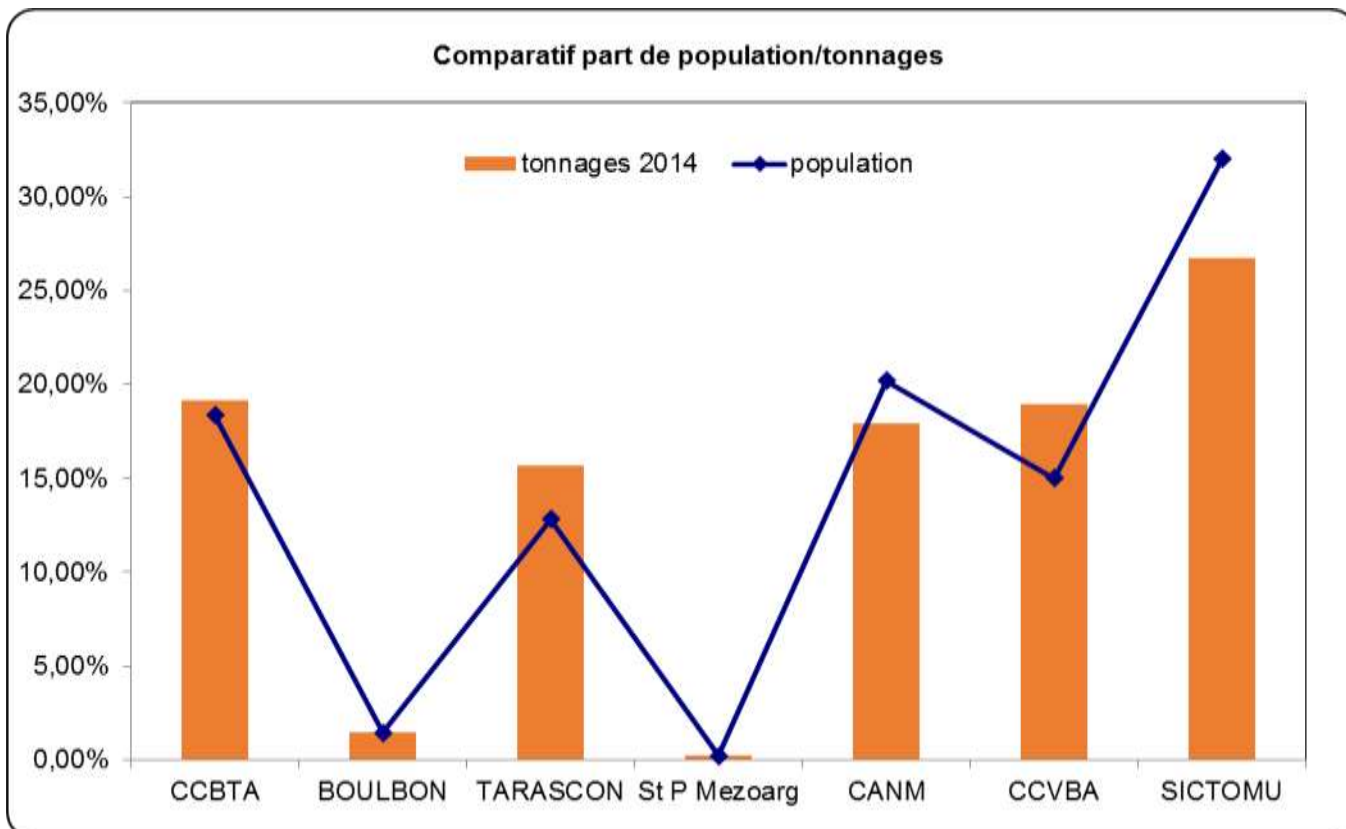
De même, malgré tous les efforts de communication qui sont déployés, la proportion de collecte sélective a tendance à se dégrader au profit des autres gisements.



Dans le détail, il reste possible de déterminer quelle nature de déchet constitue le gisement global traité, sachant que la part DAE résulte plus d'estimations que des données chiffrées exactes.



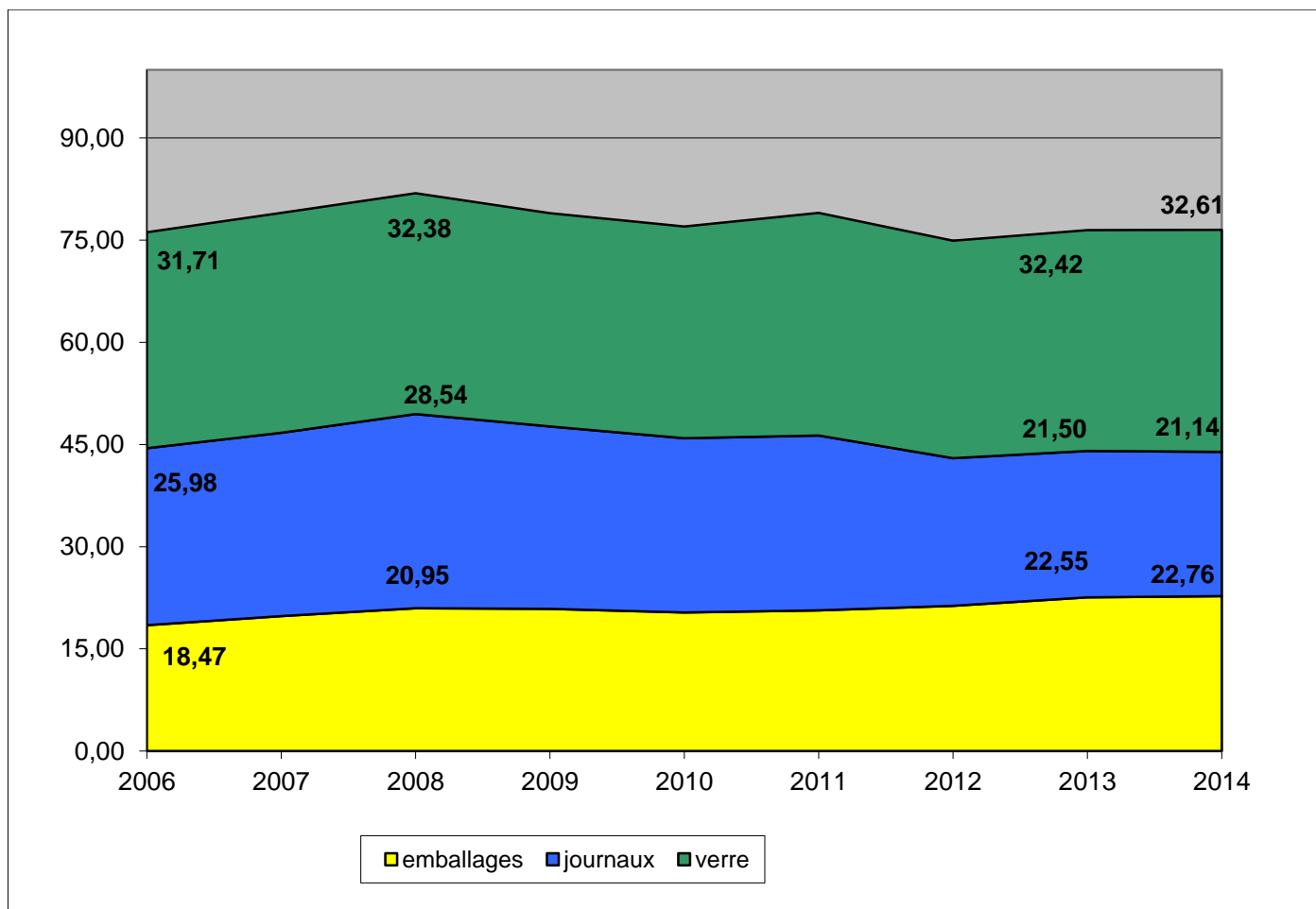
Si on effectue un focus sur la proportionnalité entre population et gisement d'OMA, on constate que l'importance de la population n'a pas obligatoirement d'impact sur le gisement et que certaines collectivités doivent s'approprier les réflexes d'organisation plus propices à la réduction des déchets collectés.



## **C – LA COLLECTE SELECTIVE –**

La part par habitant de chaque flux n'enregistre pas de variations majeures et n'atteint même pas les 77 kg par an et par habitant alors qu'en 2008 la performance globale s'élevait à 81,86 kg.

Il faut cependant reconnaître que nationalement la part de papier a diminué progressivement.



Le satisfecit se niche dans le fait que la part de valorisation des emballages progresse régulièrement. En revanche le tassement de la collecte des papiers et la stagnation des verres laisserait entendre que la population semble se lasser des contraintes de la collecte sélective, à moins que l'impact conjugué de la crise économique et des messages de prévention devienne la marque de cette stabilisation. Il y aura donc lieu de rester vigilant sur ces évolutions.

### **1. Les emballages ménagers (hors verre)**

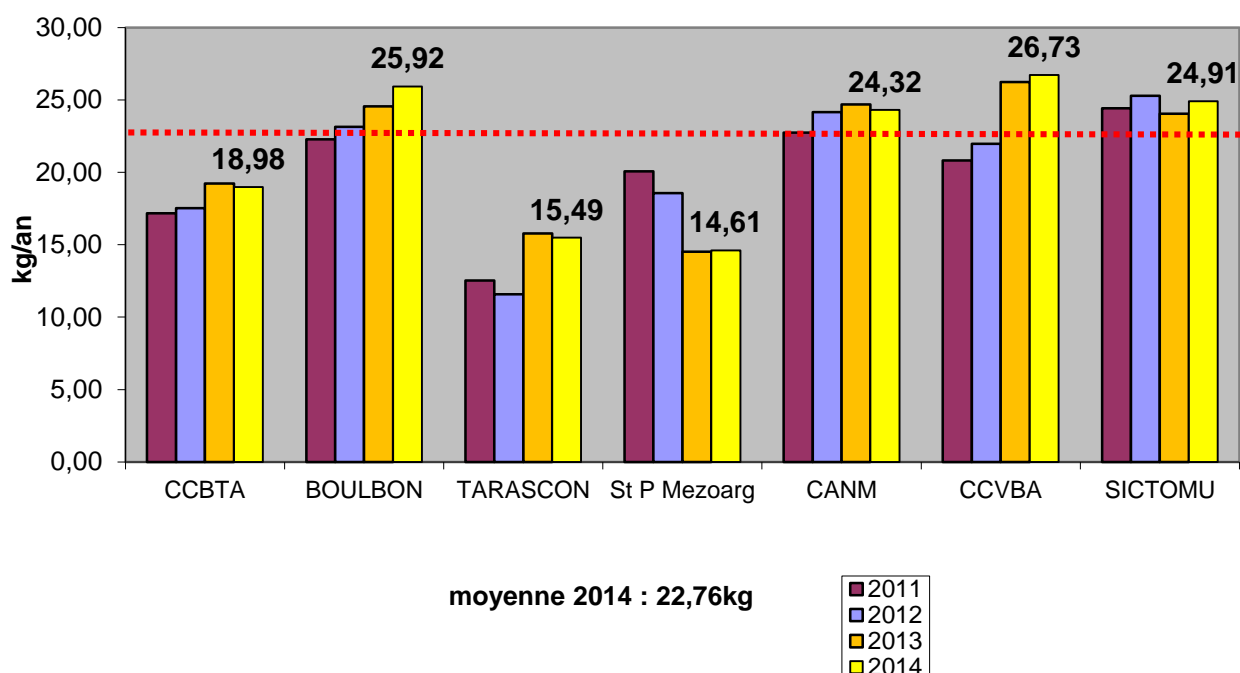
2.402 tonnes d'emballages ont été valorisées en 2014 (+0.09%). La moyenne annuelle par habitant atteint 22.76 kilos.

Il faut cependant remarquer que le tonnage de refus (non comptabilisé dans ce résultat) s'élève encore à plus de 700 tonnes soit plus de 22% ce qui est largement trop.

La vigilance des collectivités est appelée sur ce phénomène qui est coûteux pour les finances publiques. Il conviendrait qu'une réflexion globale soit menée sur la performance de collecte, afin de réduire au mieux cette tendance.

En ce qui concerne les évolutions de chaque collectivité membre, il reste de nombreuses marges de progrès pour certaines d'entre-elles.

### comparatif valorisation emballages ( hors refus)



## 2. Le verre

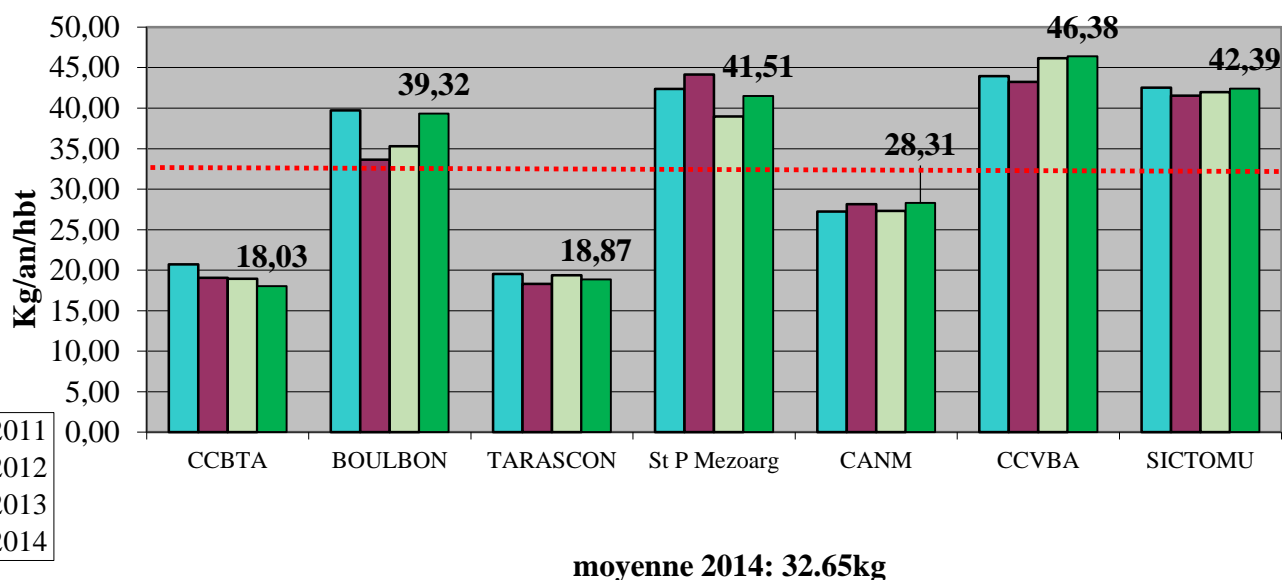
La captation du verre est en progression constante, portant le tonnage à 3 512,92 tonnes (+0.08%), portant la moyenne syndicale à 32.65kg par habitant.

Il reste un effort considérable à faire pour atteindre les 45 kg / an et par habitant que l'on pourrait attendre sur ce matériau.

Par ailleurs, les trop grandes inégalités de performance selon les collectivités, nécessitent une réflexion approfondie sur les actions à mettre en place envers les professionnels débitants de boissons. Des collectivités comme la CCBTA enregistrent régulièrement des baisses de performance, qui se traduisent inévitablement par une augmentation du verre dans le ResTE.

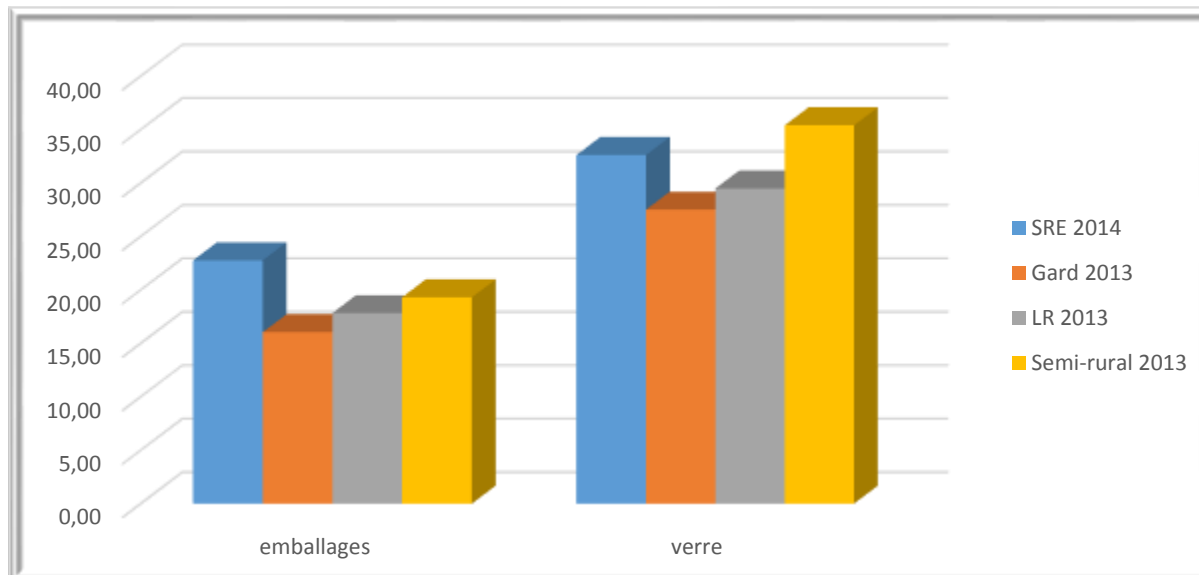
D'autre part la qualité du parc de PAV, son entretien et sa gestion sont des phénomènes qui induisent ou non une adhésion de la population aux actions de tri.

### Comparatif collecte verre



### 3. Comparaison aux résultats locaux et nationaux

Si l'on compare les performances de collecte des emballages avec les moyennes du Gard, de la Région Languedoc Roussillon et du milieu National dans lequel se situe SRE, les résultats sont encourageants mais ne doivent pas masquer qu'en matière de collecte de verre, il est possible de faire nettement mieux.

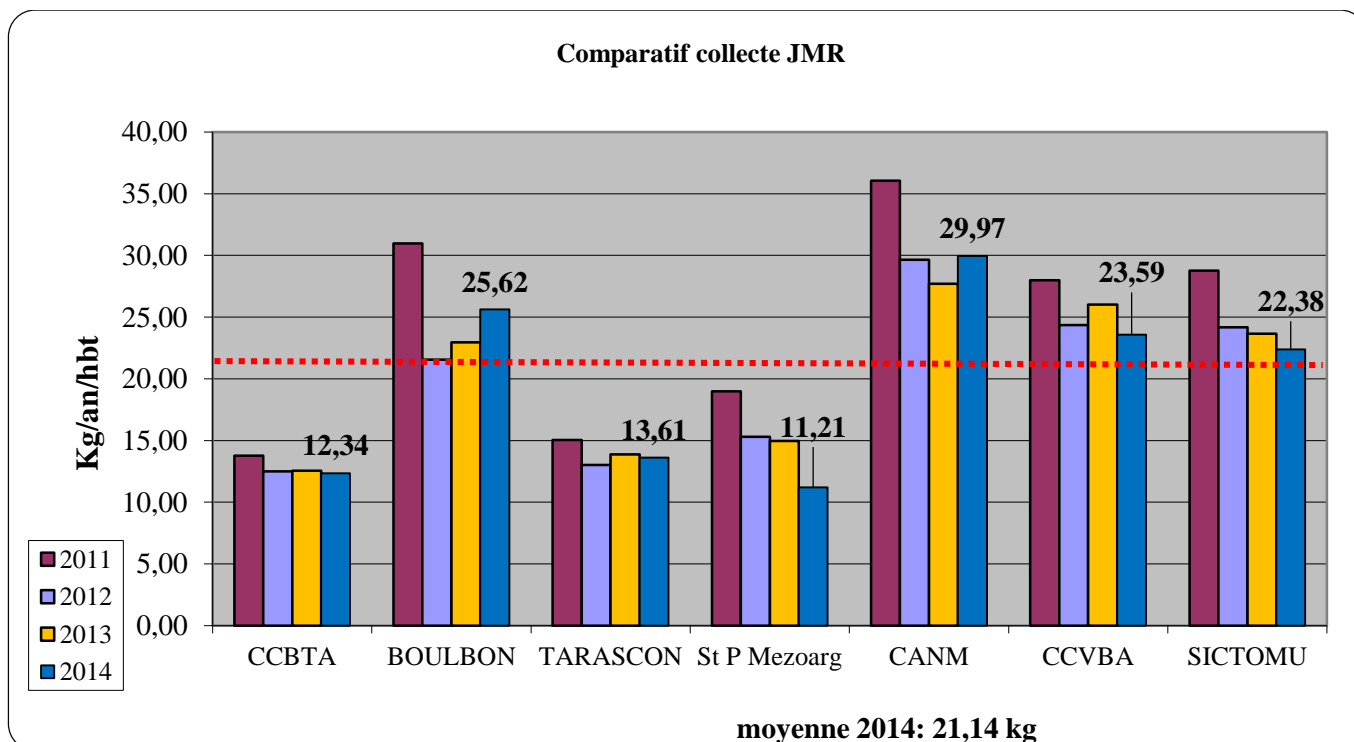


### 4. Les journaux-magazines

La lente décline du tonnage de papiers continue en 2014 (-1.6%) et ce malgré les résultats encourageant de la collecte spécifique des papiers des administrations sur Tarascon.

Cette évolution reste cependant conforme aux évolutions nationales qui, crise économique oblige, enregistrent une baisse des volumes mis sur le marché.

Le lancement d'un projet global de captation spécifique des papiers des administrations devrait rétablir une situation critique et atténuer le coût du traitement.





## **D – LES AUTRES DECHETS –**

### **1. Les déchèteries**

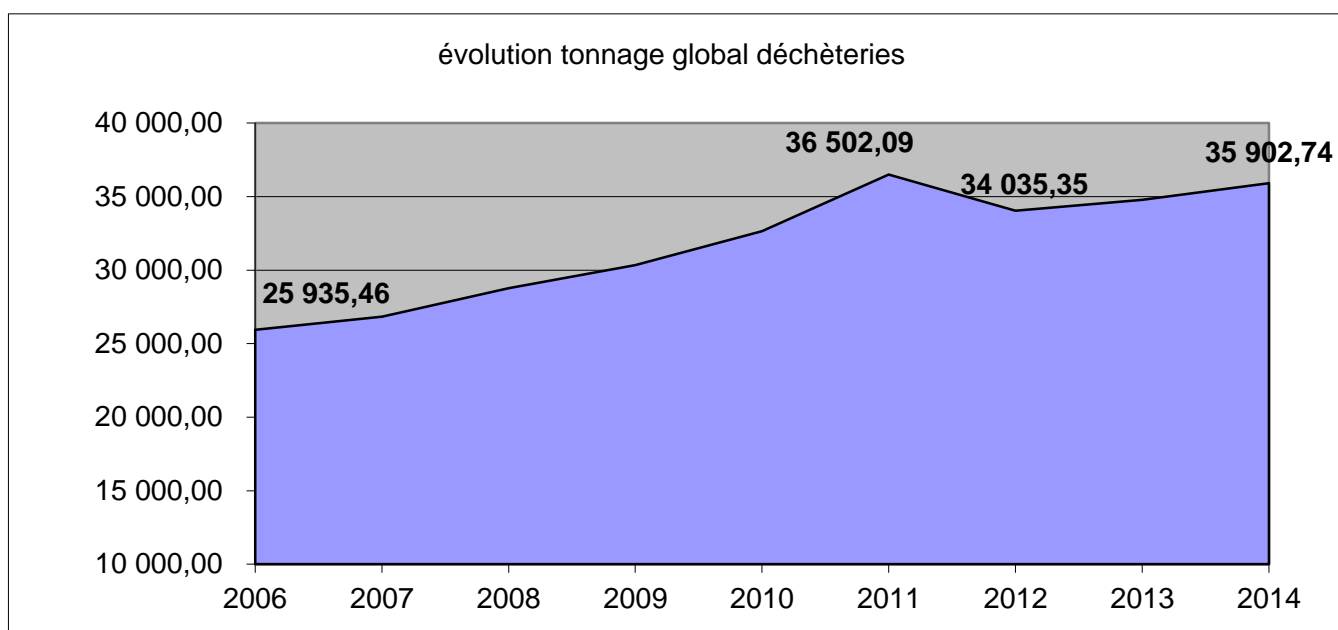
Les déchèteries représentent un service non négligeable pour les usagers.

Les évolutions sont constantes et sont encore appelées à bouger avec l'arrivée progressive des REP.

Dans la mesure du possible de nouveaux services sont mis en place par SRE et proposés aux gestionnaires.

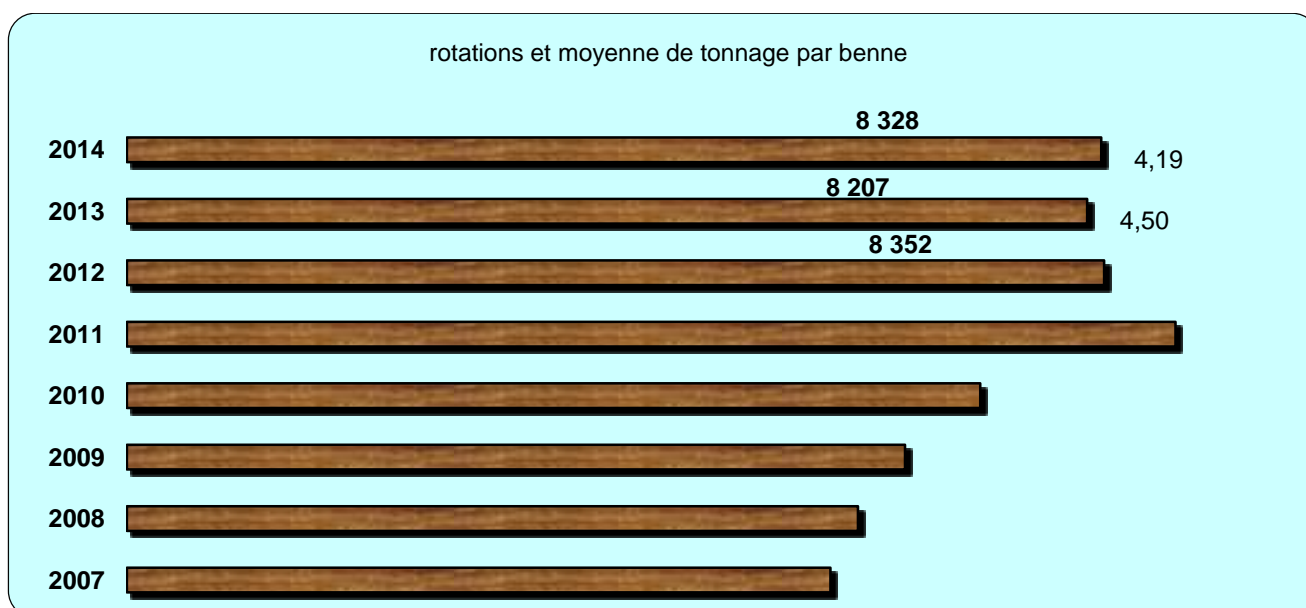
Cela se traduit par une hausse constante des tonnages collectés, même si une part importante est le résultat des apports de professionnels. Rapporté à l'habitant, le poids théorique annuel s'élève à **337,90 kg** ce qui est considérable.

Rappelons que le Plan Départemental de gestion des déchets du Gard, envisage de ramener cette « performance » à 280 kg à l'horizon 2019.

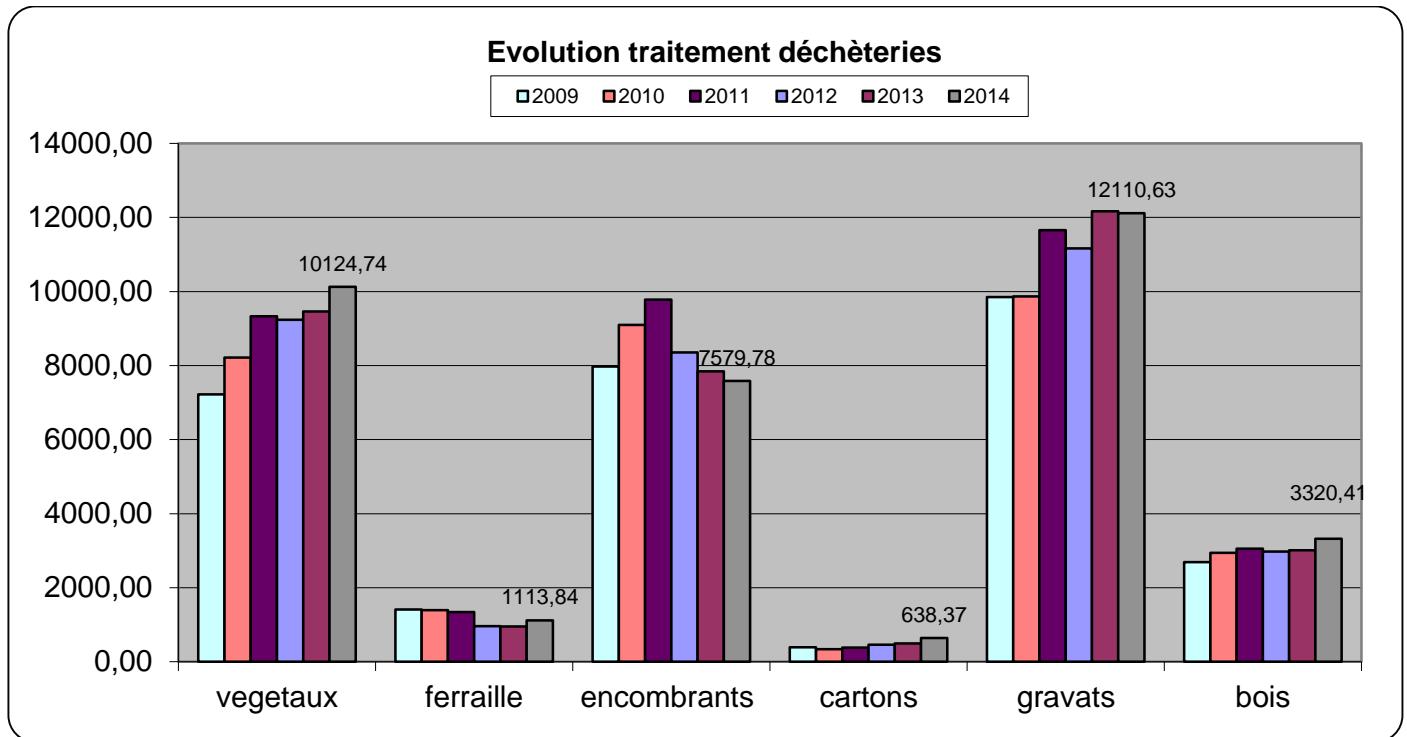


En matière de transport, rappelons que le principe de mutualisation est appliqué à l'ensemble de collectivités. En conséquence il est impératif que chacun cherche à optimiser le remplissage des bennes afin de diminuer l'impact transport.

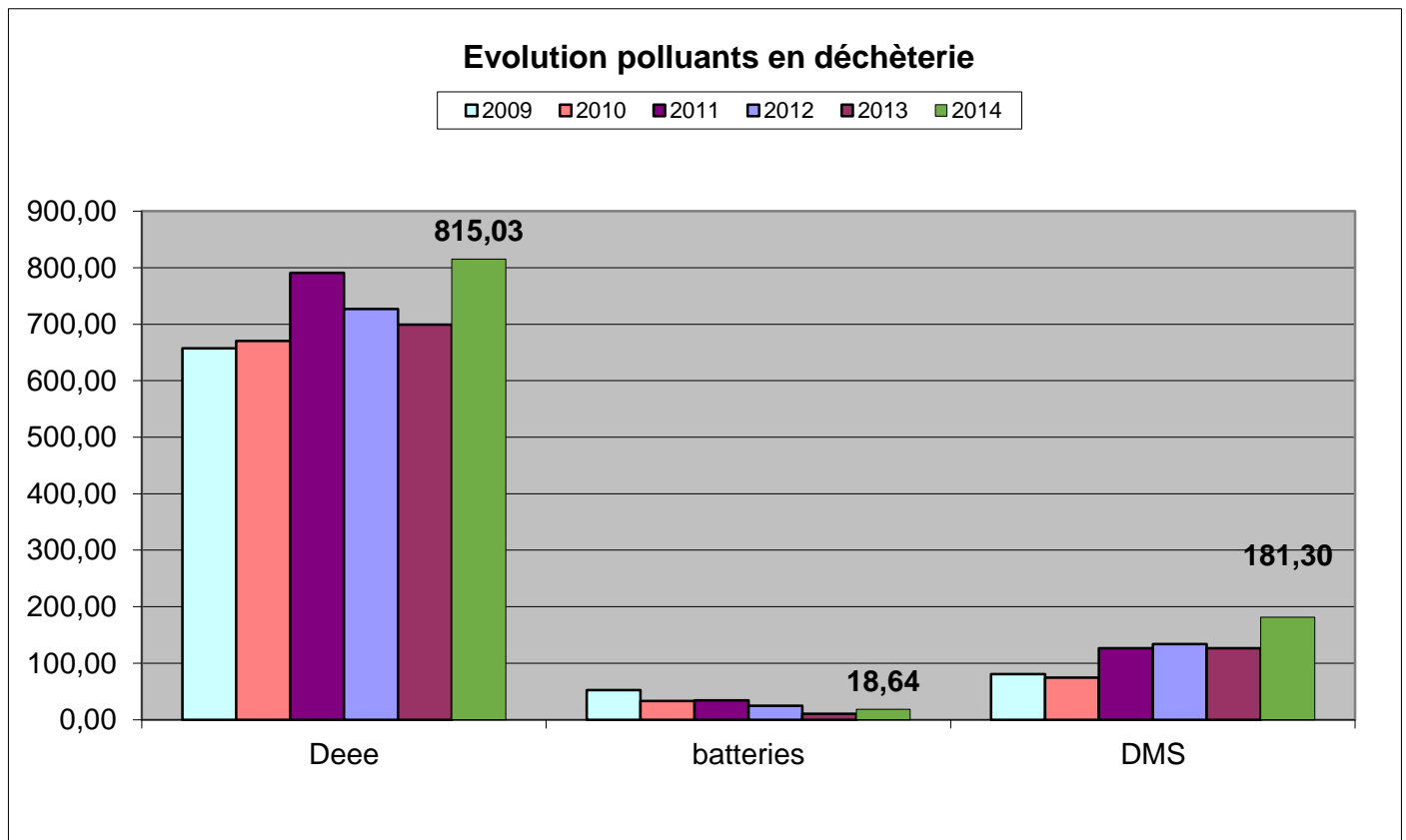
Or, pour 2014, 8 328 rotations à 4,2 tonnes de moyenne (-7%) ont été nécessaires pour évacuer les 34 887 tonnes collectées.



Dans le détail, les flux dit traditionnels, ont tendance à se stabiliser à l'exception des végétaux, compensée par une baisse significative des encombrants.



Remarquons également que le poids des Déchets polluants est en constante augmentation, (1 015 tonnes soit 9,61 kg/an /habitant) ce qui est encourageant pour garantir la qualité du ResTE.



A remarquer que le tassement des tonnages de DEEE a été stoppé, et que la progression de plus de 100 tonnes provient d'une meilleure maîtrise des sites de stockage et d'une bonne sensibilisation des gardiens.

## **2. Les collectes séparatives**

A une exception près, les collectes séparatives tendent à s'accroître, notamment grâce aux efforts de déploiement de proximité qui ont été mis en œuvre depuis 2 ou 3 ans. Ainsi on constate les évolutions suivantes :

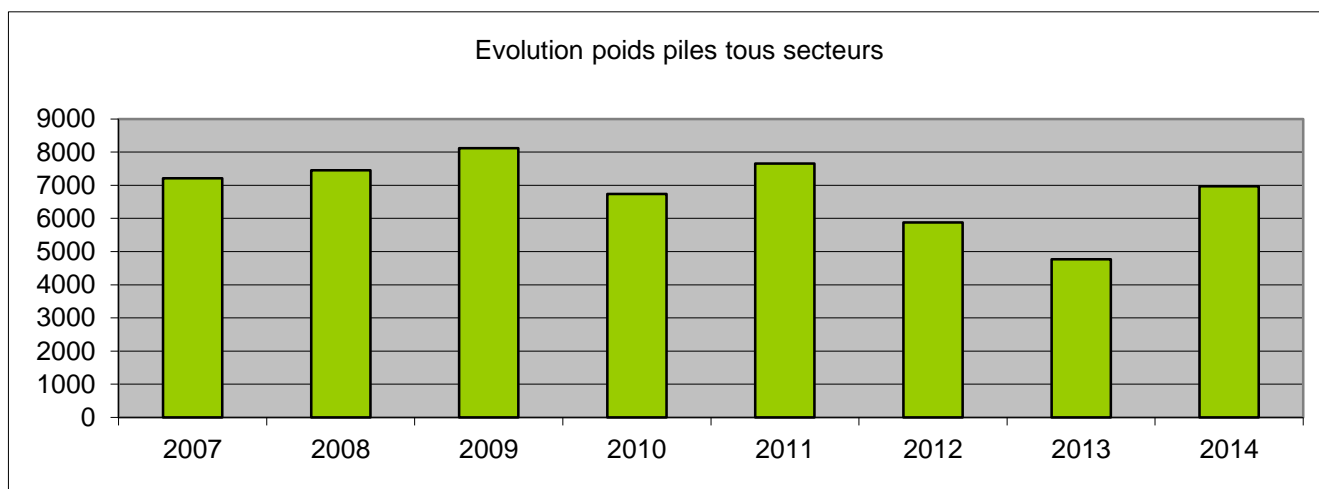
### **a) Les DASRI**

Depuis octobre 2013, la collecte des DASRI est de la compétence de l'éco-organisme DASTRI. Après un démarrage erratique, la vitesse de croisière s'est réinstallée sur le territoire, ce qui a permis de constater une diminution des piquants-coupants sur le tapis du centre de tri. Pour 2014 le poids total collecté par l'éco-organisme s'élève à 1,56 tonne

### **b) Les Piles**

Le renforcement de la communication portant sur les points de collectes a permis de rétablir un volume collecté intéressant même s'il n'atteint pas les tonnages d'avant 2011.

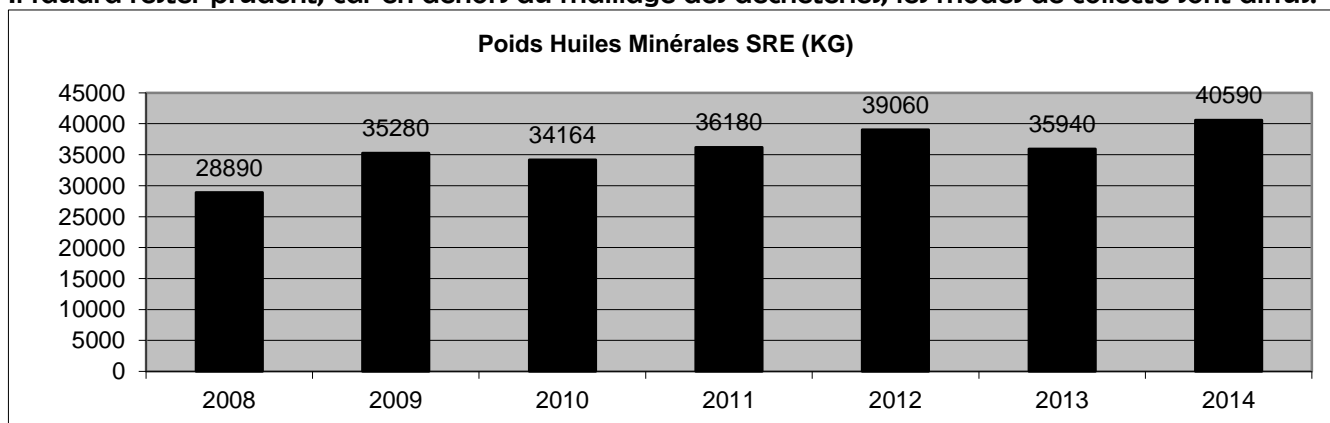
C'est un produit que l'on retrouve encore trop dans le ResTE, ce qui est préjudiciable pour la qualité du compost. L'effort de maillage du réseau de collecte se poursuivra en 2015 pour permettra d'atteindre des résultats satisfaisants.



### **c) Les huiles minérales**

La progression sensible du tonnage d'huile minérale collectée en 2014 pourrait laisser à penser que la tendance s'est de nouveau inversée positivement.

Il faudra rester prudent, car en dehors du maillage des déchèteries, les modes de collecte sont diffus.



#### d) Les autres collectes

Plus anecdotique, SUD RHONE ENVIRONNEMENT fait collecter :

- les cartouches d'encre : 0.824 tonnes, en progression constante grâce à la multiplication des points de collecte dans les administrations et les écoles.
- les cartouches de café en machine, (1,43 tonne). Ce résultat encourageant a enclin SRE à déployer ce service sur d'autres déchèteries.

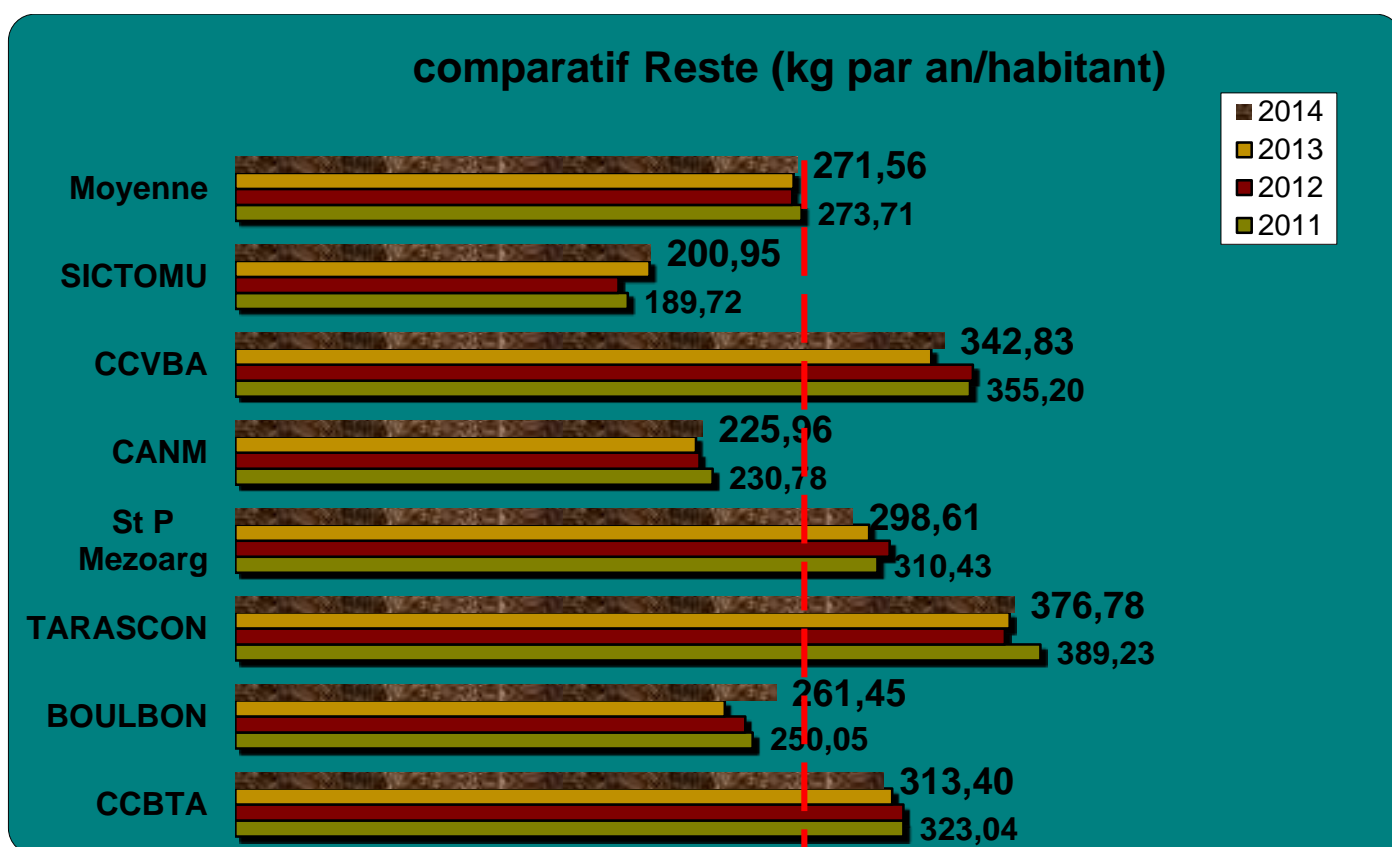
### 3. Le ResTE

#### 3.1. Analyse générale

Objet de toutes les attentions, le ResTE demeure une des parts importantes du gisement.

Pour 2014, 31 016 tonnes de ResTE (dont 2390 tonnes de DAE et 700 tonnes de refus de collecte sélective) ont été traitées par le centre ECOVAL30.

Hors DAE, la moyenne annuelle par habitant s'élève à **271,56 kg**, ce qui est un bon ratio. Cependant les efforts sont inégalement répartis, comme le prouve le tableau ci-après.



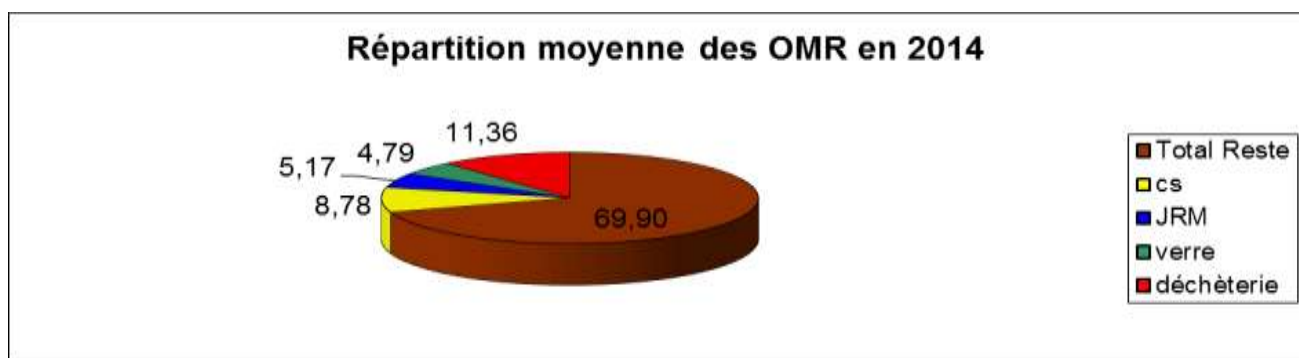
Une part des dépassements de CCVBA, CCBTA et TARASCON peut être expliquée par la collecte en mélange des DAE avec celles des ménages.

Néanmoins, il est aisé de constater que dès que l'on met en place les moyens de différencier les provenances des déchets ou carrément interdire les déchets professionnels (petits bacs individuels au lieu de grands bacs collectifs), la performance par habitant chute fortement.

L'ensemble du ResTE traité par le centre de valorisation des déchets a permis de produire 7 922 tonnes de compost Normé pour l'agriculture soit un taux de valorisation de 27%

#### 3.2. La qualité du ResTE

Chaque année, SRE réalise une caractérisation annuelle du ResTE faisant apparaître ainsi les tendances de composition des Déchets résiduels, notamment en ce qui concerne les « polluants».



30% des déchets ne devraient pas être placés dans le ResTE et notamment le verre, mais également les petits produits devant aller en déchèterie et qui représentent une part inquiétante.

Ce constat nécessite des actions fortes de la part de collectivités pour réduire ces éléments perturbateurs dans le compost.

De même la part d'emballages et du papier va croissant ce qui n'est pas bon signe sur l'acceptation des consignes par l'utilisateur. On estime que 2720 tonnes d'emballages, 1485 tonnes de verre et 1600 tonnes de papiers sont encore à détourner du ResTE

## **D – BILAN MATIERE –**

Cf. annexe

Pour 2014, le taux de valorisation recyclage tel que défini par le Code de l'Environnement s'élève à 87.02 %, largement au-dessus des 45 % fixés par le Grenelle pour 2015.



## LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour la totalité du gisement, le **coût moyen global par tonne** de déchets transportés et traités s'élève à **66.42 € / tonne** pour 2014. Il est en augmentation par rapport à 2013 (61,59€).

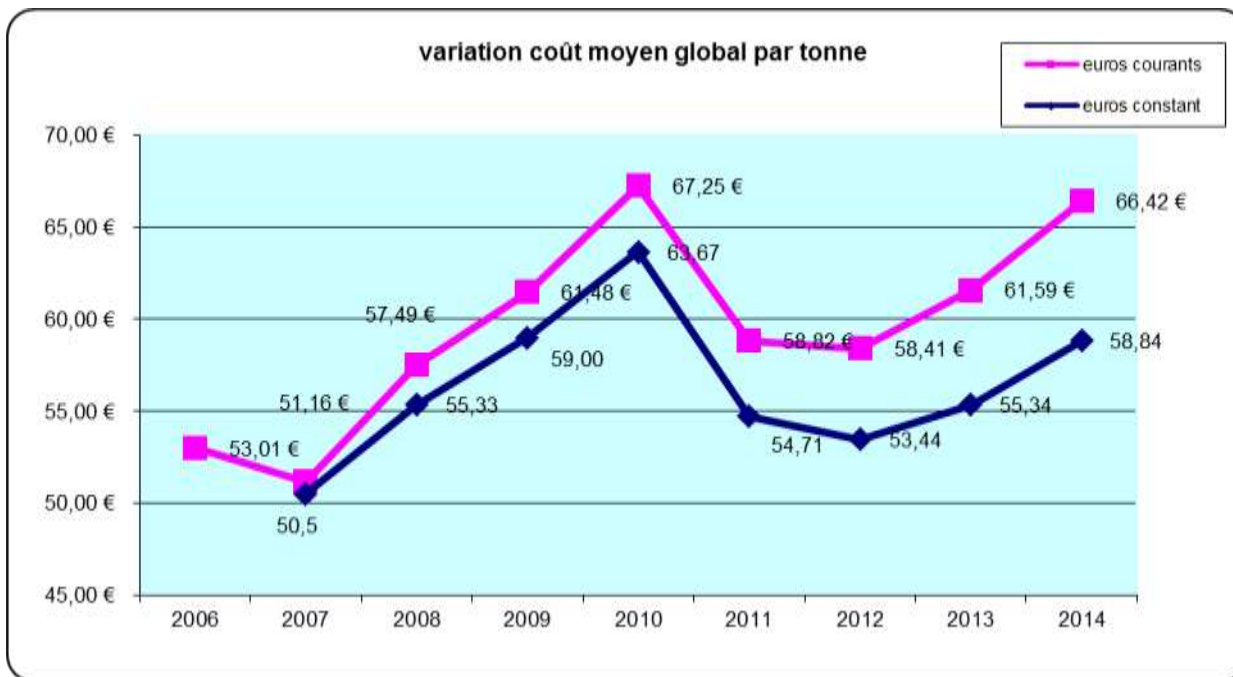
Cela s'explique par la diminution des recettes de ventes ainsi que du tassement des soutiens des éco-organismes et la hausse sensible de la TGAP qui est passée de 17 à 24 € par tonne et de la TVA qui a bondi à 10%.

	Sud Rhône Environnement 2014						
	Tonnes	depenses	coût/tonne	recettes	bilan	PU TTC/T	
Poubelle grise	30 316,44	3 097 507	102,17		3 097 507	102,17	
Collecte selective	2 975,06	465 964	156,62	1 517 831	- 1 051 867	<b>-353,56</b>	<b>-110,47</b>
jmr	2 479,22	250 891	101,20	149 664	101 227	40,83	
verre	3 512,92	52 831	15,04	92 772	- 39 941	<b>-11,37</b>	
vegetaux	10 125,00	886 656	87,57		886 656	87,57	52,65
Bois	3 320,00	217 602	65,54		217 602	65,54	
ferraille	1 113,84		-	116 543	- 116 543	<b>-104,63</b>	
batteries	18,64		-	8 298	- 8 298	<b>-445,16</b>	
gravats	12 111,00	48 283	3,99		48 283	3,99	
piles	6,97		-		-	0,00	
cartouches encre	0,82		-		-	0,00	
DASRI	1,56		-		-	0,00	
DMS	181,30	62 214	343,15	12 385	49 829	274,84	
huile vidange	40,59					0,00	
capsules aluminuim	1,43					0,00	
huile alimentaire	7,66		-		-	0,00	
Amiante	0,14	36	258,79		36	258,79	
plâtre	655,00	116 028	177,14		116 028	177,14	
encombrants	7 580,00	735 808	97,07		735 808	97,07	
cartons	638,37	55 903	87,57	9 576	46 327	72,57	
pneus usagés							
meubles				14 939			
DEEE	815,03	-	-	47 643	- 47 643	<b>-58,46</b>	
<b>Totaux</b>	<b>75 901</b>	<b>5 989 724</b>		<b>1 969 650</b>	<b>4 035 013</b>	<b>53,16</b>	
participation Coll					293 244	3,86	
transport dechèterie					641 754	8,46	
transport OM					71 380	0,94	
<b>Total général</b>					<b>5 041 390</b>	<b>66,42</b>	

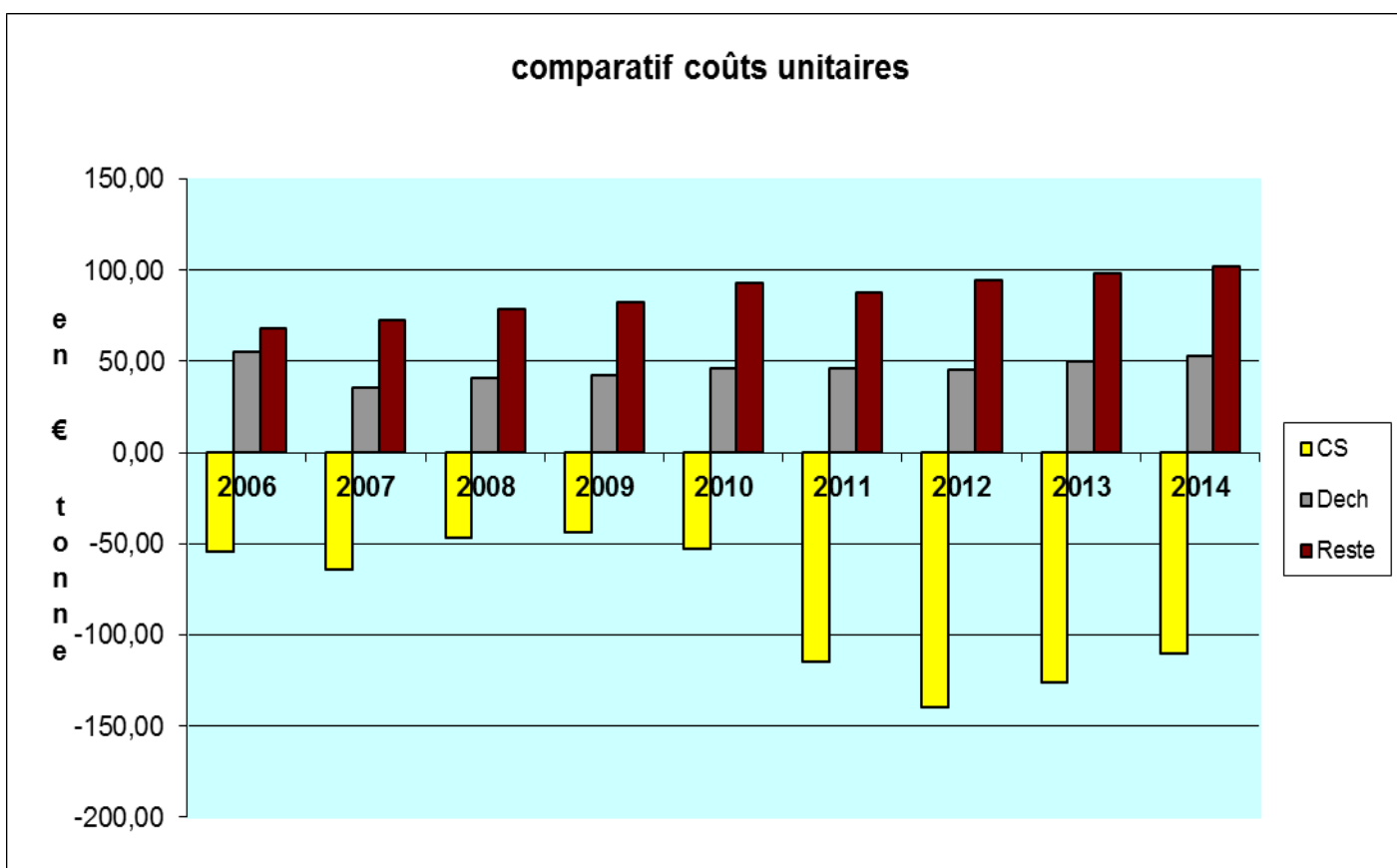
En 8 ans (période 2007 – 2014) couvrant le fonctionnement du centre de valorisation des déchets, les prix globaux ont varié de plus de 15€, avec des amplitudes significatives dans les premières années.

La mise en place progressive des REP a permis de limiter la progression. Malheureusement les hausses successives de la TGAP et de la TVA ont mis à mal une maîtrise des coûts qui passaient également par un meilleur rendement des soutiens et des ventes de matériaux.

En revanche, en euros constants, le coût ne progresse que de 5 euros environ sur la période 2006-2014



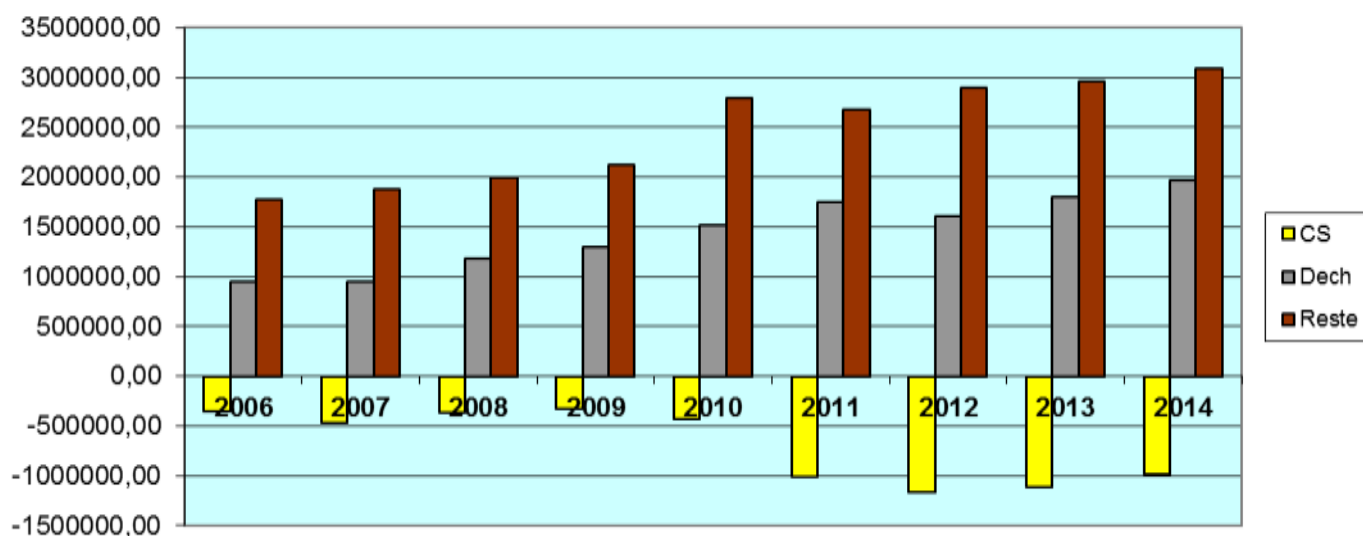
Si on projette un regard plus différencié sur les différentes masses mises en jeu ou sur les coûts unitaires, on constate que l'impact positif de la collecte sélective sert d'amortisseur à la hausse mécanique des coûts de traitement du RESTE ou des déchèteries (bien que pour ces derniers, les mutualisations et le renouvellement des marchés ont un impact moindre grâce au dynamisme d'un secteur concurrentiel).



L'analyse des coûts unitaires ne doit pas nous faire oublier, que la collecte sélective ne représente qu'une part minime du gisement total. Rapporté en masses, le poids financier du traitement du RESTE reste le plus élevé et le plus prégnant.

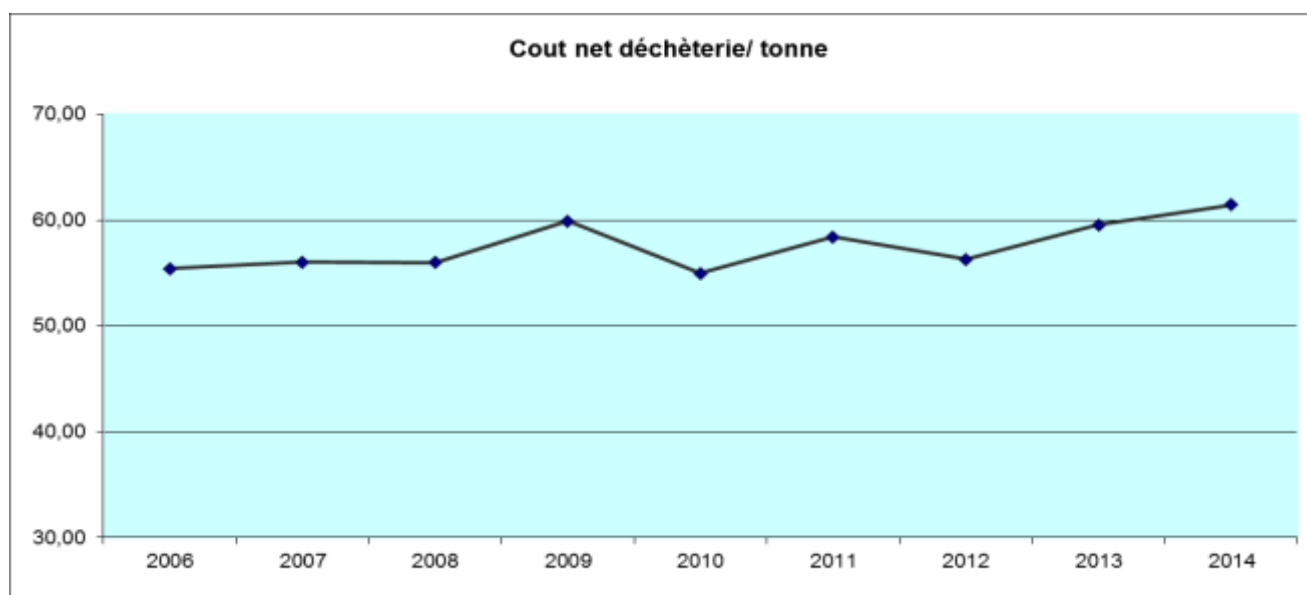
On constate également que la stagnation des soutiens de Eco-emballages, ne compense plus de manière forte le poids des autres flux, même si les REP jouent un rôle d'amortisseur.

### comparaison des coûts (en masses financières)



## A – ANALYSE DES DIFFÉRENTS COUTS –

### 1. Les Déchèteries et les collectes séparatives



L'évolution des coûts des déchèteries est globalement maîtrisée puisque celle-ci n'a varié que de 6€ environ en 9 ans.

Le coût moyen global s'élève à 61.43 €, dont :

- 65.84 € de dépenses
- 4.41 € de recettes

La prise en charge des déchets et leur transport représente 15.75 € TTC / tonne hors DDS dont le coût de transport a explosé lors du passage au système REP.

La mutualisation permet de stabiliser les coûts de transport si chacun joue le jeu de l'optimisation des bennes, ce qui n'est pas toujours le cas.



## 2. La Collecte sélective

Pour les collectivités, le traitement des emballages produit une recette de 353.56 € par tonne collectée, en baisse de plus de 50€ par rapport à 2013.

Dans le détail la répartition est la suivante :

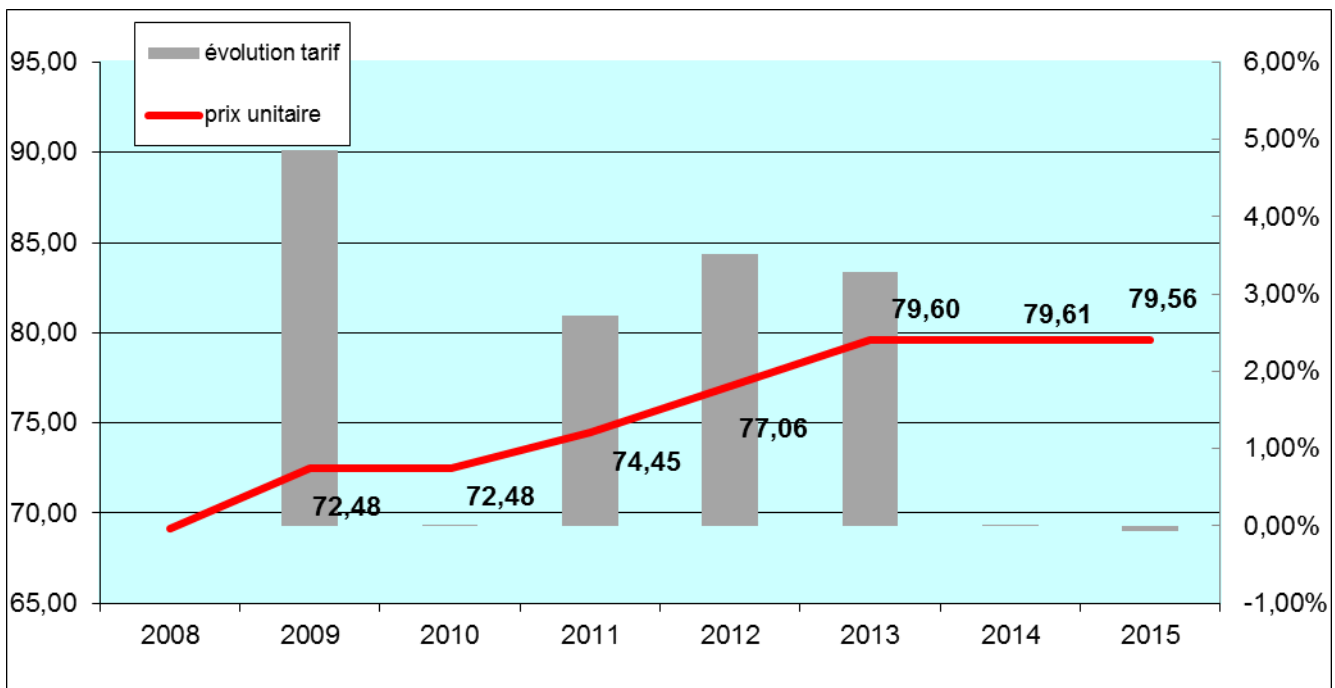
- dépense : 156.62 € TTC / tonne (en intégrant le reversement qualité à Ecoval30)
- recette : 510.20 TTC / tonne (586.79 € en 2013)

- En ce qui concerne les papiers journaux magazines, le coût moyen (40,83€ TTC) continue à baisser (- 3 €) grâce à l'augmentation sensible des soutiens ECO-FOLIO.
- Pour le verre, la recette moyenne s'établit à 11.38 € par tonne, en légère baisse par rapport à 2013. Ces données ne tiennent pas compte des coûts directs de collecte que supportent Sictomu, la CANM et la CCBTA.

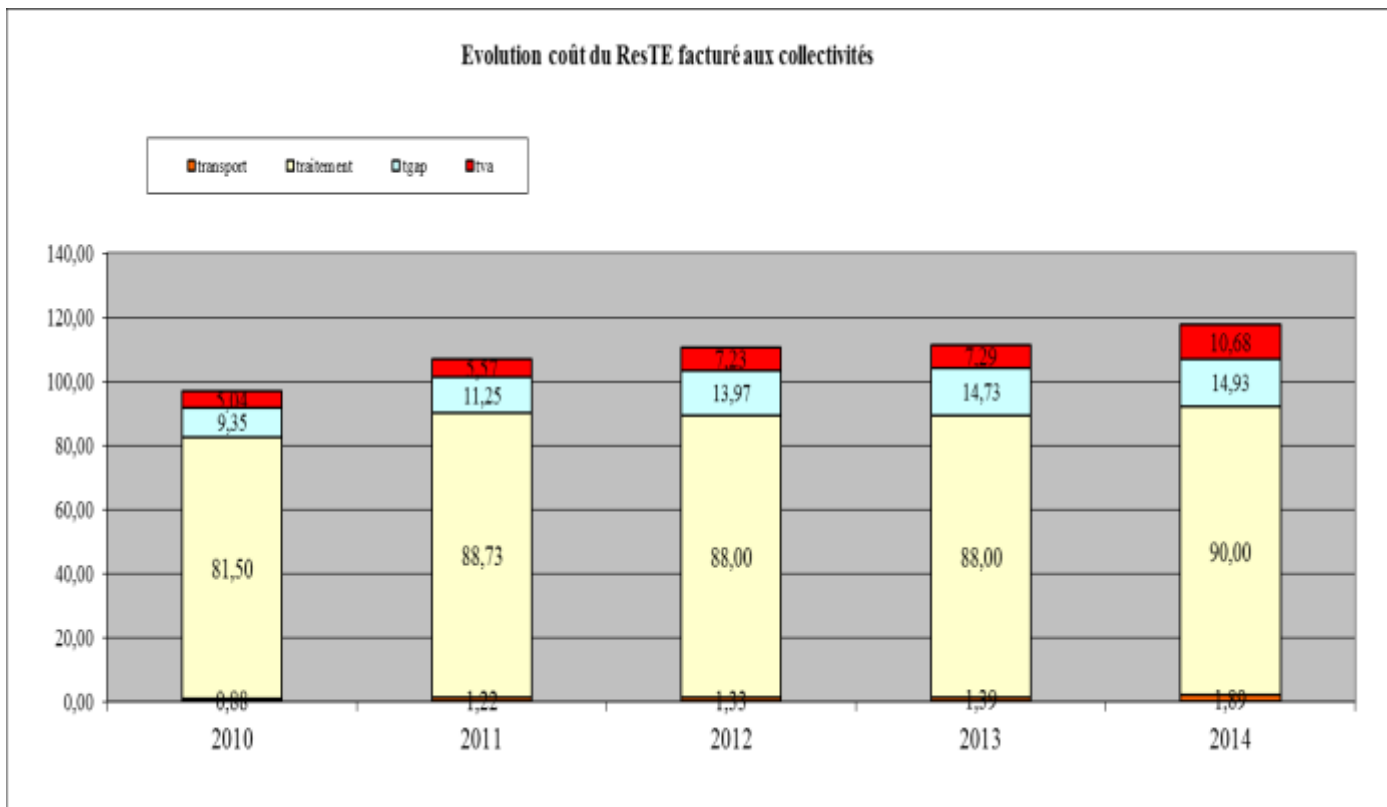
## 3. Le ResTE

Du fait de l'application contractuelle des variations de prix du traitement et du transport, le coût moyen du ResTE ne peut qu'augmenter, d'autant que la TGAP et la TVA sont appelées à progresser fortement.

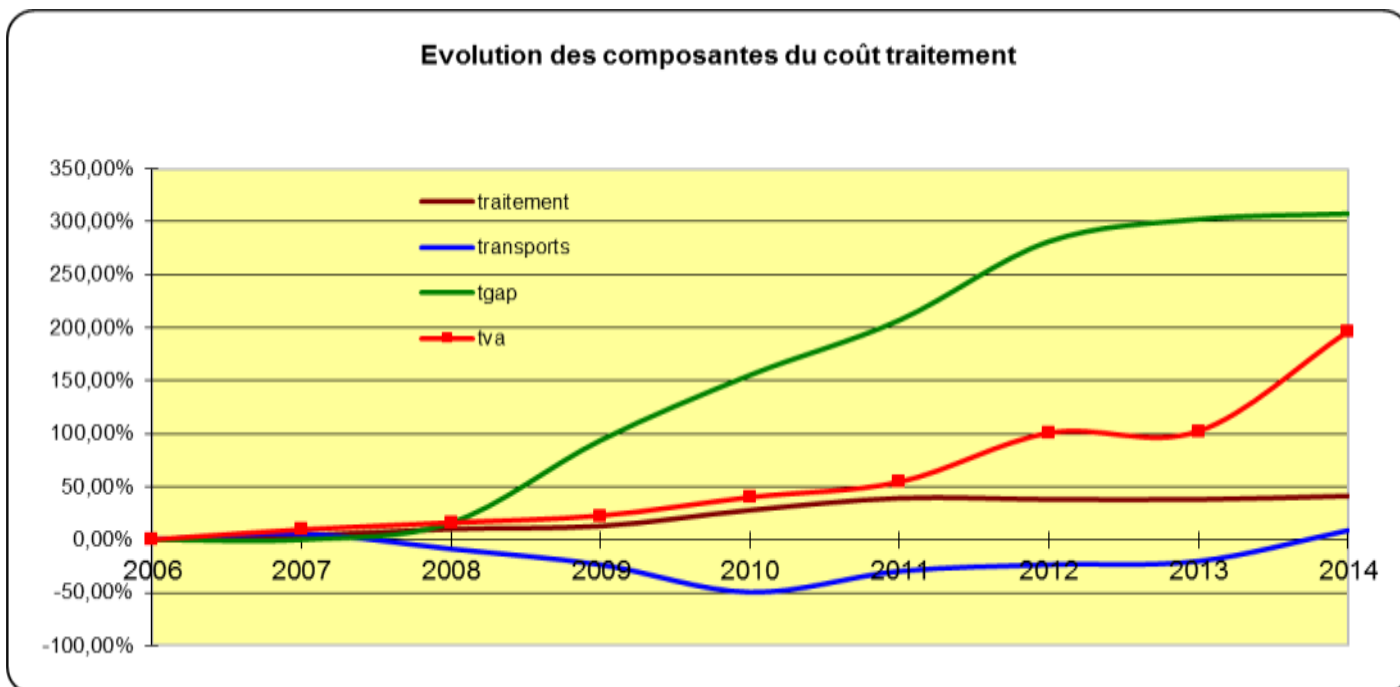
Néanmoins on constate une stabilisation des tarifs contractuels (Hors Taxes) qui permettent d'atténuer un peu la hausse « extérieure »



En revanche, l'effet de la modulation des tarifs facturés aux collectivités se traduit par une variation importante du coût notamment parce que la TGAP et la Tva subissent des hausses sensibles.



Si l'on considère l'évolution des trois éléments constitutifs du coût global payé par SUD RHONE ENVIRONNEMENT, toutes proportions gardées, on constate que la TGAP a subi une progression de 300% entre 2006 et 2014, que la tva augmente de plus de 100% en 1 an, alors que le traitement reste stable et que le transport, a seulement rattrapé le coût de 2007.



Fait à Beaucaire, le 10 Juin 2015

**Le Président**

**Bernard DUPONT**